

Séance du 17 juin 2019 à 19 heures 30**SEANCE ORDINAIRE**

Présidence : **Monsieur Jean BINDER**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2019.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Election du bureau du Conseil municipal pour 2019-2020 (président/e, vice-président/e et secrétaire).
4. Rapport des commissions.
5. Communications de l'Exécutif.
6. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Patricia GAILLARD, Christine JEANNERET, Delphine KRÄHENBÜHL,
Anne MEYLAN et Judith SEYDOUX

MM., Lucien DERUAZ, Pascal DROZE, Claude PETREMAND, Raphaël REY,
Jérôme SCHÖNI et René WEIDELI

Exécutif : M. Patrik RECHSTEINER, maire
M. Christophe SENGLLET adjoint
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint

Excusé : M. Fabrice CORTAT

Procès-verbal : Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. P. Droze ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur, en tenant compte des remarques suivantes :

Page 1778 : **M. R. Weideli** souhaite que soit ajouté à son intervention : « **et non son contenu doit être évacué avec les déchets incinérés** ».

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. P. Droze excuse l'absence de **M. F. Cortat** et annonce les dates pour les prochaines séances du Conseil en 2019 :

09 septembre – 14 octobre – 11 novembre – 16 décembre.

Il remercie l'assemblée pour son soutien et la confiance qui lui ont été démontrés. Il a eu beaucoup de plaisir à occuper cette fonction et souligne qu'il détient dorénavant le record de durée d'une séance du Conseil, soit 3h25 !

3. Election du bureau du Conseil municipal pour 2019-2020 (président/e, vice-président/e et secrétaire)

M. J. Binder est proposé à la fonction de président, **Mme C. Jeanneret** à celle de vice-présidente et **Mme K. Chevron Rizzetto** à celle de secrétaire du Conseil municipal. Cette répartition est approuvée à l'unanimité.

M. P. Droze cède la présidence à **M. J. Binder** qui le remercie pour son travail assidu tout au long de cette année.

M. J. Binder prend la parole et commence par adresser, au nom du Conseil, ses félicitations à **M. R. Rey** pour la naissance de sa petite Amélie et lui remet un présent.

4. Rapport des commissions

Aménagement et Préavis

Mme D. Krähenbühl informe que la commission ne s'est pas réunie, mais va devoir le faire rapidement afin de répondre à une demande de préavis.

Bâtiments

M. J. Binder informe que la commission ne s'est pas réunie.

Culture & Jeunesse

Mme A. Meylan informe que la commission ne s'est pas réunie, mais une séance est prévue le 19 juin.

Environnement-agricole

M. R. Weideli informe que la commission s'est réunie le 27 mai, pour aborder les points suivants :

Conférence ZeroWaste : la soirée a été très appréciée et a remporté un vif succès. Pour la suite, il est prévu d'organiser un atelier « produits lessive et ménagers ».

Journée nature : cette manifestation est prévue le 25 avril 2020 en collaboration avec l'association « La Libellule ».

Installations 5G : le courrier adressé à la commune par l'association « 5G Moratoire pour la Suisse » a été transmis aux conseillers. Pour le suivi, la commission souhaite être informée si l'installation de nouvelles antennes est envisagée.

Demandes de soutiens financiers : diverses demandes ont été traitées.

Opération « extinction totale de l'éclairage public » : elle est fixée au 26 septembre 2019. Les SIG ont prévu de faire une campagne de communication à ce sujet. Toutes les communes n'ont pas adhéré au projet.

Plan cantonal 2030 sur les changements climatiques : le 23 mai, il a assisté au 3^{ème} atelier organisé par le département de l'agriculture portant sur le thème de la biodiversité. Il transmet quelques chiffres : 17% du territoire devraient être protégés en Suisse afin de conserver une biodiversité de qualité et 13% de la surface devraient être aménagés pour la relier. Il est urgent de prendre des mesures pour sauvegarder la biodiversité des animaux nocturnes. Il cite l'exemple de la commune de Bernex qui a décidé de réduire de 50% l'intensité de ses lampadaires, sans que personne n'en soit dérangé. Il faut savoir qu'un luminaire tue 150 insectes par nuit : ils tournent autour et meurent d'épuisement. Le bilan qui peut être tiré des ateliers auxquels il a assisté est que l'espèce la plus menacée est l'Homme et qu'il faut travailler pour les générations futures. La bonne nouvelle est que Genève est un des cantons les plus riches en matière de biodiversité. La prochaine séance de la commission aura lieu le 2 septembre.

M. P. Rechsteiner intervient concernant la demande de subvention pour le Festival Alternatiba Léman – Mouvement citoyen pour l'urgence climatique – qui aura lieu le 14 septembre 2019 au parc des Bastions. La proposition de verser la somme de Chf 1'000.- doit être validée par le Conseil municipal. Il s'agit d'un montant important pour un événement programmé sur une seule journée. **Mme C. Jeanneret** ajoute que d'autres domaines comme la mobilité sont également concernés. Par 11 voix pour, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Finances et Naturalisations

Mme J. Seydoux informe que la commission ne s'est pas réunie.

Information

M. P. Droze informe que la commission s'est réunie le 20 mai pour l'InfoChoulex paru la semaine dernière. Il remercie tous ceux qui ont rédigé un article et l'ont rendu dans les temps.

Routes et canalisations & PC-Feu

M. C. Pétremand informe que la commission ne s'est pas réunie mais qu'une séance est prévue le 20 juin.

Scolaire

M. R. Rey informe que la commission s'est réunie le 14 mai et qu'elle a assisté à la scission des promotions en deux parties : un concert des enfants le 18 juin et les promotions le 29 juin, sans spectacle mais avec un cortège et une partie officielle. La commission a regretté d'avoir été mise devant le fait accompli et considère que cette nouvelle organisation n'est pas pratique pour les familles qui viennent de loin. Pour le reste, les festivités devraient être identiques aux années précédentes.

Sociale

Mme C. Jeanneret informe que la commission ne s'est pas réunie. La conférence sur le dépistage des cancers est prévue le 12 novembre.

Sports

Mme P. Gaillard informe que la commission ne s'est pas réunie.

Football : la fête des 100 ans du samedi 15 juin au stade s'est très bien déroulée, à part une heure de tempête. **Mme P. Gaillard** se fait porte-parole du comité du 100^{ème} pour remercier la commune de toute l'aide fournie pour cette manifestation. Suite à une demande de **M. Jean-Luc Mathey** concernant l'utilisation de la salle pour le badminton, elle aimerait savoir si une réponse lui a été adressée.

Fondation immobilière

M. J. Schöni informe que la Fondation ne s'est pas réunie.

EVE (Espace de vie enfantine) Puplinge

M. C. Pétremand informe que la fondation pour la petite enfance ne s'est pas réunie.

5. Communications de l'Exécutif

M. P. Rechsteiner informe que :

- 25 mai : **MM. Michel et Cédric Galetto** ont été reçus à la mairie avec **M. C. Senglet** afin de discuter de la servitude de Chevrier. Un accord n'a pas pu être trouvé. Dès lors, les membres de la commission de l'aménagement se réuniront afin que **M. C. Senglet** puisse les informer de la suite que l'Exécutif a choisi de donner à ce dossier. **M. R. Weideli** revient sur la lettre de **M. Cédric Galetto**, transmise à tous les conseillers, pour avoir des éclaircissements. Il lui est répondu que la commission s'en chargera.
- 1^{er} juin : il s'est rendu à la cérémonie du Port Noir avec **M. J.-L. Jaquet**.
- 3 juin : **MM. Benjamin Lavizzari** et **Basile Payot** ont été reçus à la mairie. Ils vont entreprendre les travaux complets de rénovation de la maison « Muff », conformément à l'autorisation.
- 3 juin : **M. André Cornaz**, qui a fait opposition aux travaux de Bonvard, a été reçu avec **M. C. Senglet** et **Me Frédéric Bernard**, avocat. Un compromis a pu être trouvé pour le déplacement de l'arrêt de bus et ses autres demandes. **M. P. Rechsteiner** a bon espoir que le recours soit retiré.
- 11 juin : il s'est rendu à une séance Arve-Lac concernant Pro Senectute. Il s'agit d'un organisme qui règle toutes sortes de démarches pour les personnes âgées. Ils sont à ce jour subventionnés par la Confédération et le Canton, mais l'aide cantonale va disparaître. Il est question de savoir dans quelle mesure les communes pourraient devenir partenaires. Elles seront recontactées afin de définir quelle partie de la population pourrait faire appel à leurs services. Il a également été question de la subvention versée pour les camps des enfants : il est proposé de la monter à 15.- au lieu de 10.-.
- Une demande d'installation de panneaux solaires photovoltaïques a été déposée pour la partie la plus exposée du toit de la salle communale mais le service des monuments et sites l'a refusée. Une nouvelle requête a été déposée mais cette fois pour une pose à plat, sur la partie du toit non visible. Le rendement sera moindre mais la demande devrait être acceptée. Un engagement de subvention de Chf 15'000.- du fond des collectivités publiques a été attribué pour cette opération. Une subvention de la Confédération doit également être allouée, demande en cours. Par la suite, il est prévu d'équiper le toit du bâtiment voirie/feu de 40m² de panneaux solaires.
- Il s'adresse au comité du 100^{ème} anniversaire du FC Choulex afin de le féliciter pour la parfaite organisation de la journée et le choix varié des prestataires de repas. La manifestation fut une belle réussite.
- Il tient à remercier la compagnie de pompiers d'avoir fait face aux événements météorologiques exceptionnels du samedi 15 juin.

M. J.-L. Jaquet informe que :

- 12 juin : il a assisté à une réunion pour le budget 2020 des APM qui reste inchangé. La commune de Jussy souhaite intégrer le groupement, ce qui impliquerait l'engagement d'un contrôleur du stationnement supplémentaire. Les statistiques ont été transmises : ils sont intervenus 30 fois sur la commune de Choulex l'année dernière, mais estiment ne pas être assez sollicités. Ils peuvent travailler le weekend sur demande.
- Les travaux à Bonvard avancent dans les délais prévus pour l'instant.
- Suite aux intempéries, le chemin des Princes a dû être fermé. Une partie de la route s'est effondrée. La réhabilitation aura lieu dès le 18 juin.
- La société Omnic Conseil a été reçue pour l'analyse des prestations des SIG. Tout est en ordre.

M. C. Senglet informe que :

- 22 mai : il s'est rendu à l'ACG pour les nouveaux statuts du GIAP qui ont été approuvés à l'unanimité. Les membres ont également voté le concept sapeurs-pompiers 2030 à une large majorité. Le projet doit maintenant passer devant le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.
- 24 mai : **Me Nicolas Wisard** a été reçu pour la fusion des sapeurs-pompiers volontaires de Choulex et Vandoeuvres. Il travaille sur les statuts qui seront simples. **M. P. Rechsteiner** ajoute qu'il a déjà participé à d'autres fusions et qu'il est très compétent en la matière. Les commissions feu de Choulex et Vandoeuvres seront réunies afin de discuter de ces statuts. Une délibération sera présentée au Conseil municipal. La fusion devrait être effective en novembre afin qu'un budget puisse être établi pour 2020 dans le cadre d'une intercommunalité. Une place importante sera laissée au Conseil municipal pour son élaboration.
- 28 mai : le repas des enseignants a eu lieu au Café des Amis et fut fort sympathique.
- 13 juin : il a été invité à la commission sécurité de Cologny pour le concept sapeurs-pompiers 2030 afin d'expliquer le rapport ACG du Groupe de travail Magistrats-Commandants.
- Un communier a signalé que dans l'extension du cimetière, des personnes viennent pique-niquer et tremper les pieds dans le bassin. Il suggère aux conseillers municipaux ou toute autre personne d'intervenir et éventuellement d'appeler les APM si la situation se représente.

6. Propositions individuelles et questions

Mme D. Krähenbühl :

- Elle déplore que le déménagement de **M. Jacques Schambacher** prenne autant de temps et monopolise quatre places de stationnement pendant un mois. **M. P. Rechsteiner** précise qu'il a jusqu'à la fin du mois pour rendre les locaux. Il pense qu'il faut faire preuve d'un peu de patience.
- Elle signale que suite aux intempéries, une série de cailloux a dévalé sur la route de Choulex au niveau du chemin Vert.
- Elle revient sur le sujet des antennes 5G et a été surprise d'apprendre que la commune n'a pas mot à dire sur les antennes existantes. **M. P. Rechsteiner** souligne qu'une centaine d'antennes a déjà été modifiée par Swisscom et que seules les nouvelles installations peuvent faire l'objet d'une consultation.

Mme P. Gaillard adresse ses remerciements à l'Exécutif pour l'organisation de la sortie du Conseil municipal dans les Pouilles qui fut très sympathique.

Mme A. Meylan voulait également saluer l'engagement des pompiers et les remercier d'avoir œuvré jusqu'à dimanche.

M. J. Schöni signale que plusieurs enfants se sont plantés des échardes sur les trois bancs au parc de jeu de l'école. Le nécessaire sera fait pour les poncer et les repeindre.

M. C. Pétremand revient sur l'intervention de **M. J.-L. Jaquet** concernant les APM. A plusieurs reprises il a voulu les appeler, notamment concernant un voisin qui fait de la moto sans pot d'échappement. Le problème est qu'il apprécie cette personne et il estime qu'on ne va pas se plaindre aux APM dans un village entre voisins. **M. P. Rechsteiner** lui suggère dans un premier temps de s'adresser directement à la personne source de nuisances.

Mme C. Jeanneret se questionne sur l'avancement du projet de limitation de vitesse sur le chemin de Champ-Dollon. **M. P. Rechsteiner** confirme que la demande a été exprimée oralement. Il va s'occuper de relancer les responsables. Elle revient sur la borne cassée sur la route de Chevrier. Elle estime qu'il faut l'évacuer avant un accident.

M. R. Weideli informe que le prochain atelier organisé par le service de l'agriculture aura lieu le 19 septembre.

Il demande que les avertisseurs de vitesse soient installés sur la route des Jurets. **M. J.-L. Jaquet** en a discuté avec **M. C. Pétremand**. Le secrétariat transmettra aux cantonniers des instructions précises avec les emplacements souhaités.

M. J. Binder remercie l'assemblée et lève la séance à 20h30.
17.06.19/kcr